

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 29 AVRIL 2013

- n° 82 de Mme Manon Delisle (PS) et de M. Stanislas Rück (DC/VL), ainsi que de 33 cosignataires, demandant au Conseil communal d'étudier la création d'un quartier d'habitation durable et d'une piscine sur le site de la Caserne et du parc de la Poya

Mme Manon Delisle (PS) résume le postulat ci-après :

"Dans le cadre des réflexions de l'armée suisse sur ses sites ainsi que dans le contexte des réflexions de la Ville sur son Plan d'aménagement local, nous demandons au Conseil communal d'examiner les possibilités de réaffectation civile des terrains actuels de la Caserne et du parc de la Poya. Il s'agirait d'étudier la création d'un quartier d'habitation durable ainsi que d'une piscine et d'examiner les possibilités de mise en valeur du parc.

L'armée suisse procède actuellement à une révision complète de son concept de places d'armes et d'aérodromes. Dans ce contexte, le sort des diverses places d'armes est réétudié, y compris celui de la Poya. Sachant que l'armée suisse doit faire des économies, il n'est pas exclu que la caserne de la Poya soit abandonnée.

Nous reconnaissons l'importance de l'armée pour la sécurité du pays, mais estimons que les places d'armes, qui occupent des surfaces très importantes, ne devraient plus se trouver dans les centres urbanisés où les terrains constructibles sont devenus une denrée rare. Le site de la Poya représente une opportunité stratégique pour la ville de Fribourg, qui est à l'étroit dans ses frontières communales. La caserne et son parc se situent près d'un plateau d'Agy en plein développement. Ils sont à quelques pas de la future halte ferroviaire de Saint-Léonard et de la ligne de bus n° 1. Finalement, la surface de la caserne, d'environ 47'000 m² si l'on ne compte pas le parc, s'approche de celle du site Cardinal, futur pôle de développement de la ville d'environ 63'000 m². Il est donc essentiel d'intégrer l'affectation du site Poya dans les réflexions sur l'aménagement de la ville dans le cadre du PAL.

Sur le périmètre de la caserne, il s'agit d'étudier la création d'un quartier d'habitation durable qui permette de réduire l'impact des constructions sur l'environnement et de renforcer la cohésion sociale de ses habitants. Il s'agit entre autres de construire des bâtiments écologiques et énergétiquement autonomes, d'accroître l'utilisation de la mobilité douce et de l'auto-partage ainsi que de promouvoir la mixité sociale et intergénérationnelle. L'opportunité d'y implanter le centre de natation plutôt que de le prévoir dans les sites étroits de Saint-Léonard est à intégrer dans les réflexions. De nombreuses villes suisses ont compris l'importance du développement durable dans leur planification, comme Lausanne avec Métamorphose, Bâle avec le Gundeldinger Feld, Zurich avec la Brasserie Hürlimann, Neuchâtel avec Ecoparc ou Gland avec Eikenott.

Bien que propriété privée et inconstructible, le parc de la Poya, une fois les cicatrices du chantier fermées, mérite également une mise en valeur à la hauteur de sa qualité. Son utilisation actuelle est aléatoire et sporadique et ce joyau de l'art des jardins reste peu accessible.

Compte tenu de ces éléments, nous invitons le Conseil communal :

- 1) à se renseigner auprès de l'armée suisse et de l'Etat de Fribourg s'il est envisageable de renoncer à l'utilisation du site de la Poya à des fins militaires;
- 2) le cas échéant, à étudier le potentiel de ce site dans le cadre de la révision du PAL;

- 3) à étudier la possibilité de réaffecter le périmètre de la caserne en quartier d'habitation durable et à y intégrer des infrastructures sportives, notamment la piscine tant attendue.
- 4) et finalement à examiner les possibilités de mise en valeur du parc au profit de la population du Grand Fribourg."